

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO P.2098-LAS-158**

À toutes les personnes intéressées par un projet de règlement amendant le règlement de zonage 2098 de l'arrondissement de LaSalle.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné :

QUE le conseil a adopté à sa séance du 16 novembre 2009, un projet de règlement intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier les dispositions relatives à l'affichage pour les centres commerciaux de grande superficie* », portant le numéro P.2098-LAS-158.

QU'UNE assemblée publique de consultation aura lieu le 7 décembre 2009 à 19 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE l'objet de ce règlement vise à permettre aux centres commerciaux de grande superficie, l'affichage communautaire sur pylône permettant ainsi d'identifier les divers commerces qu'ils regroupent.

QUE ce projet ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 26 novembre 2009.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING DRAFT BYLAW NUMBER P.2098-LAS-158

To all interested persons in a draft bylaw amending zoning bylaw 2098 of the Borough of LaSalle.

PUBLIC NOTICE is hereby given:

THAT the Council has adopted at its meeting of November 16, 2009, a draft bylaw entitled "*Bylaw amending zoning bylaw 2098 so as to modify the provisions concerning signage for shopping centres having a large surface area*" bearing number P.2098-LAS-158.

THAT a public consultation meeting will be held on December 7, 2009, at 7:00 p.m. in the City Borough Chamber located at 55, avenue Dupras, LaSalle. During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the draft bylaw, as well as the effects of its adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

THAT the purpose of this bylaw is to allow shopping centres having a large surface area to post a common sign on a pylon in order to identify the different businesses found there.

THAT this draft bylaw does not contain specific provisions that makes it subject to approval by referendum.

The draft bylaw may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on November 26, 2009.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

